École secondaire De Rochebelle

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents tenue le mardi 31 août 2021 à 19 h à la salle Simonne-Monet-Chartrand de l'école secondaire De Rochebelle

1. Ouverture de l'assemblée générale – Mot de bienvenue du président et du directeur

Le président, M. Philippe Chetaille, ouvre l'assemblée générale. Lui et M. Lemelin, directeur, souhaitent la bienvenue à tous les parents et les remercient de leur présence, et ce malgré le contexte sanitaire actuel, et de leur intérêt pour l'école. Ils amorcent la rencontre en résumant le fonctionnement général d'un conseil d'établissement et présentent l'ordre du jour. Ils profitent finalement de l'occasion pour présenter les membres de la direction adjointe qui sont présents pour la rencontre.

2. Adoption de l'ordre du jour

La convocation et le projet d'ordre du jour ont été acheminés aux parents par courriel la semaine dernière et déposés sur le site Web de l'école.

1. Ouverture de l'assemblée générale – Mot de bienvenue par le président et le directeur
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 août 2020 et suivis
4. Informations générales sur l'école et la rentrée
5. Gouvernance scolaire
6. Présentation du rapport d'activités du conseil d'établissement
7. Procédures d'élection
   7.1 Adoption des règles d'élection
   7.2 Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs
8. Élection des membres du conseil d'établissement
9. Présentation du rapport du représentant au comité de parents
10. Élection du représentant au comité de parents et du substitut
11. Formation de l'OPP
    11.1 Décision relative à la formation d'un OPP
    11.2 Nomination des membres de l'OPP
12. Questions des parents
13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Émile Houedanou, appuyé par M^{me} Dominique Beyaert et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 août 2020 et suivis

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 31 août 2020 a été déposé sur le site Web depuis une semaine et les parents ont été invités à en prendre connaissance lors de la convocation. Il n'est donc pas lu séance tenante.

Il est proposé par M. René Boudreau, appuyé par M^{me} Dominique Beyaert et résolu à l'unanimité que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

4. Informations générales sur l'école et la rentrée

Le directeur de l'école donne plusieurs informations aux parents concernant la clientèle, les mesures sanitaires, les travaux en cours et à venir et les grands enjeux entourant la prochaine année scolaire qui se veut peu ordinaire en raison de la pandémie qui perdure et qui entraine encore quelques adaptations.

Clientèle

Le directeur annonce que l'école accueillera 2018 élèves pour l'année scolaire 2021-2022, ce qui représente une augmentation de 155 élèves, soit plus d'élèves que les prédictions du ministère. Ces élèves sont répartis dans quatre programmes différents offerts à l'école. Le directeur résume ensuite aux parents l'évolution de la clientèle de l'école qui ne cesse de s'accroitre. Il termine en présentant les prédictions ministérielles pour les années scolaires à venir. Le nombre d'élèves prévus entraine une énorme logistique au niveau de la création des groupes, des horaires de cours et des locaux de classe.

Mesures sanitaires

Le directeur mentionne que bien que la pandémie perdure, les consignes sanitaires seront beaucoup moins restrictives pour débuter l'année scolaire que l'an passé. En effet, le masque ne sera pas obligatoire en classe. Par contre, il devra être porté dans les aires communes, dans le transport scolaire et lors des déplacements. Pour ce qui est de la vaccination, le directeur informe les parents qu'en date du 25 août 2021, 89,5% des élèves ont reçu leur première dose et 82,4% d'entre eux sont adéquatement vaccinés. Il mentionne également qu'une campagne de vaccination aura lieu à l'école le 3 septembre prochain pour les élèves d'adaptation scolaire et les élèves de francisation. Le directeur explique ensuite les consignes actuelles concernant la nécessité ou non du passeport vaccinal pour les élèves de plus de 13 ans dans un contexte scolaire et termine en mentionnant que les parents seront rapidement tenus au courant de tout changement de consignes sanitaires le cas échéant.

Travaux

Plusieurs chantiers de construction sont en cours sur le réseau routier entourant l'école, entre autres sur Hochelaga et sur la route de l'Église. Le directeur conseille donc à tous de prévoir de l'avance pour les déplacements.

Le directeur rappelle également que plusieurs travaux majeurs seront entamés pour revamper l'enveloppe extérieure des pavillons de l'école.

Le directeur fait un rappel sur le projet de transport structurant en présentant aux parents le plan actuel du tracé. Le tramway passerait donc sur le terrain de soccer synthétique de l'école. Ce projet entraine beaucoup d'inquiétudes au niveau de la sécurité des élèves. Un suivi sera fait tout au long de l'année concernant ce dossier.

Grands enjeux

Le directeur présente certains enjeux essentiels pour la prochaine année scolaire ainsi que les dossiers majeurs qui retiennent l'attention :

Enjeux

- Offrir un milieu sécuritaire et bienveillant pour tous
- S'adapter aux changements
- Offrir un environnement pédagogique qui tient compte de la réalité actuelle
- Communiquer efficacement avec les parents
- Maitriser les outils technologiques
- La qualité de l'air
- Etc.

Dossiers

- Le projet éducatif
- La planification et la réalisation des travaux sur le campus incluant l'auditorium
- La gestion de la croissance de la clientèle
- Les activités parascolaires
- Les contenus en orientation scolaire et professionnelle
- Les contenus en sexualité
- Le déploiement de Mozaïk
- La relocalisation du secteur de l'adaptation scolaire vers la PAL
- Etc.

5. Gouvernance scolaire

Le directeur et le président présentent en détail le rôle et les responsabilités du conseil d'établissement dans la nouvelle gouvernance scolaire ainsi que sa composition. Finalement, ils mentionnent que depuis l'an passé, une formation est obligatoire pour tous les membres formant le CÉ.

6. Présentation du rapport d'activités du conseil d'établissement

M. Chetaille présente le rapport d'activités 2020-2021 du conseil d'établissement aux parents présents. Il résume quelques dossiers particuliers qui ont été abordés lors des rencontres du CÉ cette année, telles que les offres de services, les infrastructures (auditorium), le programme particulier d'urbanisme, les changements au PEI etc. Il enchaine avec quelques dossiers récurrents et avec le fonctionnement général des réunions mensuelles du CÉ. Il termine en mentionnant quelles sont les recommandations émises par le CÉ pour la prochaine année scolaire.

7. Procédures d'élection

7.1 Adoption des règles d'élection

Le président fait la lecture des règles d'élection. Il mentionne que ces règles s'appliqueront à toutes les élections tenues durant l'assemblée générale.

Il est proposé par M. Antonio Machado, appuyé par M. Olivier Barbier et résolu à l'unanimité que les règles d'élection soient adoptées telles que présentées.

7.2 Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs

Il est proposé par M. René Boudreau, appuyé par M. Olivier Barbier et résolu à l'unanimité que M. Lemelin soit président d'élection.

Il est proposé par M^{me} Dominique Beyaert, appuyé par M^{me} Julie Veillette et résolu à l'unanimité que les membres de la direction adjointe, M^{me} France Dugal, M. Stéphane Francoeur, M. Simon Germain, M. Mark Leblanc et M. David Martel, agissent comme scrutateurs.

8. Élection des membres du conseil d'établissement

Le président d'élection nomme les 4 membres dont le mandat de 2 ans se poursuit pour une autre année :

- M^{me} Karine Benazera
- M. René Boudreau
- M. Philippe Chetaille
- M^{me} Julie Veillette

Le président d'élection nomme les 4 membres dont le mandat de 2 ans est terminé :

- M. Yves Babineau
- M^{me} Mélanie Bédard
- M. Émile Houedanou
- M^{me} Louise Veillette

Le président ouvre ensuite l'élection. Quatre postes sont à combler pour un mandat de 2 ans.

Liste des candidats proposés par ordre de mise en candidature :

1. M. Yves Babineau (accepte)
2. M. Émile Houedanou (accepte)
3. M. Steve Turmel (accepte)
4. M. Ayoub Hentati (accepte)
5. M. Olivier Barbier (accepte)

La fermeture des mises en candidature est proposée par M^{me} Dominique Beyaert, appuyée par M. René Boudreau et adoptée à l'unanimité.

Cette année, un amendement est proposé pour que les candidats se présentent dans un ordre aléatoire et non pas selon l'ordre de proposition. Cette suggestion est acceptée. Les candidats se présentent pendant une minute. Le président d'élection tient un vote secret en demandant d'inscrire quatre noms sur chaque bulletin de vote. Les scrutateurs se retirent et procèdent au décompte des votes.

Le président d'élection déclare élus M. Yves Babineau, M. Steve Turmel, M. Ayoub Hentati et M. Olivier Barbier comme membres du conseil d'établissement pour les années 2020-2021 et 2021-2022.

9. Présentation du rapport du représentant au comité de parents

Le représentant au comité de parents 2020-2021, M. René Boudreau, résume son rapport annuel. Il débute en présentant la composition du comité de parents. Il présente ensuite les grands dossiers qui ont été abordés lors de leurs rencontres et de leurs consultations l'année dernière. On y retrouve, entre autres, le dossier de la présence de plomb dans l'eau, de la gouvernance scolaire et du niveau d'accompagnement pour les élèves en isolement Covid. Le rapport détaillé sera déposé sur le site de l'école.

10. Élection du représentant au comité de parents et de son substitut

M. Chetaille propose de mandater le CÉ pour effectuer l'élection du représentant au comité de parents et de son substitut.

Il est proposé par M. Steve Turmel, appuyé par M. René Boudreau de mandater le CÉ pour cette élection.

11. Formation de l'OPP

11.1 Décision relative à la formation d'un OPP

Il est proposé par M. Olivier Barbier, appuyé par M. René Boudreau et résolu à l'unanimité de maintenir l'existence de l'OPP.

11.2 Constitution de l'OPP : nom, composition, mandat et règles de fonctionnement

M. Lemelin présente le document portant sur la constitution de l'OPP.

Il est proposé M. Émile Houedanou, appuyé par M. Antonia Machado et résolu à l'unanimité de faire adopter le document de l'OPP des années passées par les membres lors de la première réunion.

11.3 Nomination des membres de l'OPP

Le président d'élection invite les personnes intéressées à faire partie de l'OPP à donner leur nom à M^{me} Élodie Lizotte à la fin de la rencontre.

12. Questions des parents

Aucune question

13. Levée de l'assemblée

Le président sortant du CÉ, M. Philippe Chetaille, tient à remercier tous les parents de leur présence malgré le contexte actuel.

Il est proposé par M. Antonio Machado, appuyé par M. Yves Babineau et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 21 h 38.

Philippe Chetaille	Daniel Lemelin	Élodie Lizotte
Président du CE	Directeur	Secrétaire